



vosre e-mail

OK

[Liens] [Contact] [Plan du site]
[Infos légales]

Education

- Classes de découvertes
- Voyages éducatifs
- Education à la citoyenneté
- Aide et accompagnement à la scolarité

Culture

- Activités éducatives et culturelles
- Sorties à la journée
- Centre de ressources

Formation

- Métiers de l'animation
- Formation linguistique
- Insertion et emploi
- Accompagnateurs scolarité

Classes et Voyages éducatifs

recherchez ici...



[accueil]

FORMATION

Métiers de l'animation :

Métiers de l'animation

BAFA - Présentation

Devenez animateur dans un centre de vacances et de loisirs !

Les centres de vacances et de loisirs permettent à des milliers de jeunes et d'enfants d'accéder aux vacances. Mais pour s'y impliquer en tant qu'animateur, il faut être titulaire d'un diplôme: le BAFA. Les centres de vacances et de loisirs (CVL) ne sont pas particulièrement destinés aux enfants défavorisés. Il n'empêche. Les CVL constituent l'outil privilégié des pouvoirs publics en faveur des vacances pour tous et de la mixité sociale.

Qui peut devenir animateur de centre de vacances et de loisirs ?

Pour devenir animateur dans un centre de vacances et de loisirs, **il faut avoir plus de 17 ans et être titulaire du BAFA**. En effet, le "brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs" autorise à encadrer, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en centre de vacances ou de loisirs et /ou des classes de découverte.

Ce diplôme est délivré au candidat par la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du département où réside le candidat, après avoir satisfait aux épreuves d'une formation théorique et pratique.

La formation

Les conditions d'accès : Avoir 17 ans au premier jour du stage.

Etre motivé(e) pour l'action éducative auprès d'enfants ou de jeunes, avoir le goût et le sens des responsabilités.

Le cycle de formation comprend 3 stages successifs à réaliser en 30 mois maximum

1. La formation théorique :

D'une durée de huit jours, elle est effectuée en centre de formation et propose l'apprentissage concret de techniques d'animation. Elle aborde les notions relatives à l'encadrement des enfants en collectivités : vie quotidienne, travail d'équipe, réglementation, sécurité, activités, responsabilités. etc. Cette formation est payante, certaines aides financières peuvent néanmoins être obtenues.

Télécharger le calendrier et les tarifs

2. Le stage pratique :

A réaliser en centre de vacances ou de loisirs après avoir validé le stage théorique.

En CVL : 14 jours minimum en deux fois au plus
En CLSH : un nombre de séances d'animation équivalent à au moins 14 jours d'activité.

La recherche du stage est à l'initiative du stagiaire. Il ne doit pas s'écouler plus de 18 mois entre le



zoomez



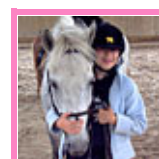
zoomez



zoomez



zoomez



zoomez

Vie associative & développement local



Tourisme & Loisirs



Vacances juniors



stage théorique et le stage pratique.
La ligue de l'enseignement FOCEL, également organisatrice de séjours en centres de vacances pour enfants et adolescents, sera susceptible de vous proposer à l'issue de votre formation l'opportunité de faire votre stage pratique dans l'un de ses centres en fonction des places disponibles et des compétences que vous aurez développées au cours de votre formation.



zoomez

3. Le stage d'approfondissement :

Avant de s'inscrire à un stage d'approfondissement, le stagiaire doit avoir validé son stage pratique. Aucune compétence particulière n'est requise pour s'inscrire à un stage d'approfondissement (excepté surveillant de baignade).



zoomez

Effectuée en Centre de formation et d'une durée de 6 ou 8 jours, la session d'approfondissement a pour objectif de :

- compléter la formation par la pratique et la réflexion sur un thème ou une activité (ex: théâtre, jeux, musique, plein air, etc).



zoomez

- Vous permettre d'effectuer un bilan de votre formation.

- Comblent, à travers le bilan des étapes précédentes de votre formation, les éventuelles lacunes exprimées ou découvertes par l'équipe de formateurs, ou le directeur du centre responsable du stage pratique (éventuellement, reprendre certains points de la formation générale suivant les besoins constatés).

➤ Découvrir les thèmes

➤ Télécharger le calendrier et les tarifs

DATES MODIFIEES :

Les stages BAFA Approfondissement ayant pour thème : "Musiques du Monde" et "Grands jeux et jeux de plein air" initialement prévus du 24 au 29 juin 2007 se dérouleront du 1er au 06 juillet.

NOUVEAU STAGE :

Un stage BAFA Approfondissement ayant pour thématique : "Ski et Jeux de Neige" se déroulera du 25 au 31 décembre 2007

➤ En complément de votre formation BAFA Théorique ou Approfondissement : l'A.F.P.S (Attestation de formation aux premiers secours)

- Avoir un atout supplémentaire pour trouver un stage pratique et/ ou un emploi dans l'animation
- Encadrer les groupes d'enfants et/ou d'adolescents de manière plus sécurisante et plus sereine.
- Avoir la possibilité d'occuper la fonction d'assistant sanitaire dans un centre ou lors de classes de découverte
- Préparer, le cas échéant, de manière plus approfondie le passage de l'examen de surveillant de baignade.
- Compléter sa formation BAFA

Organisée en partenariat avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Seine et Marne, cette formation se déroule durant un week-end en externat (repas et nuit de samedi à dimanche non compris) au sein de la caserne des sapeurs-pompiers de Dammarie les Lys et/ ou de Melun.

Week-ends AFPS proposés en 2007

Dates et tarifs des week-ends AFPS

10 et 11 mars - 19 et 20 mai - 13 et 14 octobre - 15 et 16 décembre

Journées recyclage AFPS

Samedi 24 mars - Samedi 16 juin - Samedi 29 septembre - Samedi 24 novembre

Côût :

Théorique + AFPS : coût du stage théorique + 62 €

Approfondissement + AFPS : coût du stage approfondissement + 62 €

Théorique + Recyclage : coût du stage théorique + 37 €
Approfondissement + Recyclage : coût du stage
approfondissement + 37 €

[!\[\]\(4729e517bc6a7cd81c8025b9646574fb_img.jpg\) **Les aides financières**](#)

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Centre de Formation aux Métiers de l'animation - Ligue de l'enseignement FOCEL de Seine et Marne
Impasse du Château - La Rochette - 77008 MELUN CEDEX - Tél : 01 64 83 55 87 ou 01 64 83 55 81 - Fax : 01 64 83 72 38
E-mail : focel.animation@focel.net - Site web : www.focel-animation.com

[!\[\]\(cbe2492b119e39e02a1dab2af4a4b296_img.jpg\) **Devenez directeur, directrice de centre de vacances et de loisirs, cliquez ici**](#)

[!\[\]\(e474458956c9a37fbf9586ddb60a7fa1_img.jpg\) **Consultez les modalités d'inscriptions**](#)

[!\[\]\(3e2231b1ad3ca8da8658228c00dd08e0_img.jpg\) **Consultez la brochure**](#)

[!\[\]\(5361750c22c4e047a52f4eac1ec2d4cc_img.jpg\) **Découvrez les Packs BAFA**](#)

FOCEL : EDUCATION - CULTURE - FORMATION

La Ligue de l'enseignement en Seine et Marne - Agréments : *Jeunesse & Sport - Education Nationale*
Impasse du Château - La Rochette Village - 77008 Melun - FRANCE -
Formation : Tél : 01 64 83 55 87 - Fax : 01 64 83 72 38 - focel.animation@focel.net

[!\[\]\(0d5ec72f61334709c3fc9450209b754f_img.jpg\) **www.focel-animation.com**](http://www.focel-animation.com)